

PRISES DE POSITION

Oui ou non le 24 novembre: deux points de vue

Non, pour éviter le démembrement. - En cas de oui dans le Jura bernois le 24 novembre prochain, il y a de fortes chances que plusieurs communes, en particulier celles proches de Bienne et d'autres aussi, saisissent l'occasion qui leur est donnée dans un délai de deux ans, de demander à rester dans le canton de Berne. Ceci entraînerait le démembrement sans doute définitif de l'actuel Jura bernois et diminuerait considérablement le volume de population qui pourrait participer à l'élaboration d'un nouveau canton.

Ainsi, ce ne seraient pas 50 000 habitants du Jura bernois qui viendraient s'associer aux 70 000 de l'actuel canton du Jura pour créer un nouveau canton de 120 000 habitants, comme souvent cité, mais bien moins. La population de la nouvelle entité se situerait quelque part entre les 100 000 habitants d'un arrondissement moyen de la ville de Paris et les 116 000 habitants du canton de Zoug et n'aurait pas de centre urbain. Ce type de projet était peut-être d'avenir il y a une soixantaine d'années mais ne répond plus aux besoins actuels.

Quant à la prometteuse assemblée constituante, elle serait

forcément privée de l'apport des communes voulant rester bernoises car, à l'évidence, elles ne participeraient pas à l'élaboration des structures d'un canton auquel elles ne souhaitent pas appartenir. On serait ainsi bien loin de la parité tant vantée ces derniers mois puisque siégerait dans

En cas de oui, plusieurs communes demanderont à rester dans le canton de Berne.

ce cénacle une grande majorité de représentants issus des communes clairement favorables au rattachement au canton du Jura.

En votant d'emblée non, les citoyens du Jura bernois pourront empêcher ce scénario. **ANDRÉ PIGUET, MEMBRE DU COMITÉ NOTRE JURA BERNOIS**

Un oui pour construire. -

Le chef du Sanglier s'est distingué sur le col. «Si les séparatistes ne sont pas contents, qu'ils démenagent et quittent donc la région», a-t-il proclamé! Le Grütli de «Notre Jura bernois», c'est cela: prenez le chemin de l'exil et cessez de nous importuner avec vos liber-

tés démocratiques! Et par sa présence aux côtés des extrémistes antiséparatistes, le gouvernement bernois cautionne. Déplorables.

S'agissant des contrevérités abondamment diffusées par les «guides» (!) autoproclamés de la région, elles trouveront une réponse très rapidement au lendemain du vote du 24 novembre, quel qu'en soit le résultat. Le temps des responsabilités sera alors venu et l'on verra si les chefs pro-bernois sont aptes à prendre la mesure des dégâts qu'ils auront causés.

«Un Jura nouveau» ne souhaite pas entrer dans le jeu de ceux dont la seule stratégie de campagne est de monter les gens les uns contre les autres. Son devoir est d'éclairer l'opinion sur l'enjeu véritable du 24 novembre. Et à ce propos, la plupart des observateurs partagent son analyse de l'accord Jura-

Berne du 20 février 2012: le oui permet de résoudre la Question jurassienne, le non la relancera mécaniquement. Faisons donc le bon choix, le choix d'un oui de concertation et de progrès. **UN JURA NOUVEAU**



RAOUL KOHLER Très engagé pour la ville de Bienne

Dans l'excellent article de Pierre-Alain Brenzikofers sur Raoul Kohler (Le JdJ du 26 septembre), on relève avant tout les mérites de ce politicien en tant que conseiller national et son influence déterminante sur le réseau routier du Jura bernois.

Mais son action sur le plan communal devrait aussi être relevée. L'ayant côtoyé pendant 14 ans, d'abord au Conseil de ville, puis en tant que membre non permanent au Conseil municipal, j'ai suivi son engagement pour la ville de Bienne. Raoul Kohler était un homme qui voyait loin pour assurer l'avenir. Il a su s'entourer de collaborateurs très qualifiés pour réaliser de nombreux projets.

Alors que l'alimentation en eau de Bienne était précaire lors des périodes estivales, s'engagea pour y remédier. Il fut le réalisateur de la station de pompage de l'eau du lac à Ipsach. Il participa avec plusieurs communes seelandaises à la construction de la station de Gimmiz.

C'est sous son impulsion que Bienne racheta l'usine électrique de Hagneck pour assurer l'indépendance électrique de la ville.

La Protection civile lui doit également l'engagement de Franz Reist qui sut en faire une organisation exemplaire jouant un rôle important dans la région. Il fut aussi l'initiateur de la suppression du trafic privé à la rue de Nidau. Raoul Kohler fut aussi un ardent défenseur du bilinguisme et s'engagea pour la défense des Romands.

LE CLIN D'ŒIL



ALLEMAGNE Petite promenade improvisée pour le bébé tigre Sahaja au jardin zoologique d'Halle, dans le land de Saxe-Anhalt. **KEYSTONE**



Participez au concours en ligne et gagnez de superbes prix! Vous pouvez participer chaque jour, en vous rendant sur le site du Journal du Jura sous «Interactif» (à la rubrique Concours photos de lecteurs, en cliquant sur www.journaldujura.ch/interactif/concours-photos-des-lecteurs).

Les quelques réalisations relevées ici ne sont pas exhaustives, mais ce sont celles qui me viennent spontanément à l'esprit en pensant à Raoul Kohler.

Claire-Lise Renggli (Bienne)

AIDE SOCIALE Il faut mieux cibler l'action

Lors d'une récente session, le Grand Conseil bernois a approuvé la motion Studer demandant une réduction de 10% des prestations de l'aide sociale.

Pour le PLR-JB, cette réduction des prestations doit être prise comme un signe. Ce n'est pas un secret qu'il régnait un certain malaise au niveau de la population, quand on trouve maints exemples de familles nombreuses touchant des revenus de l'aide sociale bien supérieurs à d'autres, dont les revenus proviennent d'activités lucratives.

Dans certaines villes, voir des

marginiaux passer leurs journées à s'enivrer dans l'espace public, pousse aussi les citoyens à l'incompréhension quant à légitimité de ces prestations. Le fait aussi que plusieurs jeunes choisissent de se tourner vers ce mode de «rémunération» pose problème. Bien sûr, il faut parfois faire 40 à 50 postulations pour décrocher un travail, mais avec un taux de chômage avoisinant les 3%, cela doit être possible!

Le PLR-JB espère que, dès à présent, le gouvernement et les services sociaux mettront tout en œuvre pour mieux cibler cette aide matérielle vers les personnes vraiment nécessiteuses, et pas celles qui pourraient fournir davantage d'efforts pour subvenir à leurs besoins! Et contrairement à ce que les Verts affirment, il ne faut pas faire ici l'amalgame entre cette affaire et l'augmentation du «salaire» des membres du Grand Conseil.

Parti libéral-radical
Jura bernois

JETONS DE PRÉSENCE Un mensonge qui relève de la diffamation

Dans un courrier des lecteurs publié le 1er octobre dans Le Journal du Jura, M. Francis Baour, de Moutier, m'accuse d'avoir timbré pour toucher un jeton de présence à 13h50 le mercredi 11 septembre 2013 au Grand Conseil alors que la séance avait été levée peu avant. Cette affirmation relève de la diffamation, voire de la calomnie. En effet, je n'ai ni timbré, ni encaissé de jeton de présence pour l'après-midi en question. De la part d'un enseignant retraité de l'école primaire de Moutier, répandre publiquement des mensonges pour tenter de salir ma réputation est un acte très grave.

Manfred Bühler, député
(Cortébert)

COUPES DANS LE SOCIAL

Nocives comme le saindoux

A l'annonce des mesures d'économies du gouvernement bernois, La Gauche était bien seule à oser dénoncer de telles aberrations «roses-vertes», que ce soit dans le domaine de la privatisation des soins en psychiatrie, celui de la paupérisation de la formation, les coupes pour les foyers de handicapés et les ateliers protégés, ou encore dans les soins à domicile. Tant de domaines malmenés par un gouvernement rose-vert tétanisé devant son parlement, comme si ce parlement dominé par la droite la plus rétrograde de Suisse n'était pas assez grand pour dépecer nos acquis sociaux tout seul, et devoir assumer ensuite ses choix totalement stupides. (...) En agissant ainsi, le gouvernement rose-vert du canton de Berne est à la protection sociale ce que le saindoux est à notre taux de cholestérol, ultra-nocif! Mais ces coupes ne sont qu'un début, et imposées dans la réalité par une majorité au parlement hélas pas du tout représentative de la majorité de nos élus du Jura bernois. Alors, jurassiens restés bernois, vous ferez quel choix le 24 novembre?

Frédéric Charpié,
secrétaire national La Gauche

Un jour, une semaine, un mois: abonnez-vous au JdJ en ligne!

Le Journal du Jura lance de nouvelles actions. Avec un laisser-passer échantillon d'une journée, d'une semaine ou d'un mois online, vous pourrez vous convaincre des nombreux avantages qu'offre le site internet du JdJ.

En tant qu'abonné au Journal du Jura, vous profitez de nombreuses prestations. Vous recevez un contenu additionnel régulier comme des vidéos, des clips audio et l'accès à nos galeries de photos. Vous bénéficiez surtout d'un accès illimité à différentes nouvelles en ligne, notamment régionales, nationales et internationales sur www.journaldujura.ch et pouvez parcourir nos vastes archives, consulter de vieux articles et avoir un aperçu de divers dossiers d'importance où certains sujets sont résumés et mis à jour régulièrement. Notre site web a encore beaucoup plus à offrir: participez à notre concours photo-lecteur et gagnez des prix attractifs! Ou alors, jouez online au jass, profitez de divers services SMS, des sondages interactifs, des commentaires, des prévisions météorologiques régulières pour le Jura bernois et Bienne ainsi que l'ensemble de la Suisse. Comme abonné au Journal du Jura, vous aurez l'occasion de lire des articles avant leur parution en version imprimée. Cela signifie que vous serez informés rapidement avant d'autres utilisateurs. Et déjà à partir de 1h du matin, vous pourrez lire votre journal online grâce au e-paper. Une offre réservée aux abonnés en ligne. Toujours pas convaincus? Obtenez l'abonnement qui vous donne accès au Journal du Jura online dès maintenant pour seulement 1 fr. pour un jour. Essayez tous les services en ligne pendant 24 heures. Si le test s'avère trop court, vous pourrez alors profiter de l'action sur une semaine pour seulement 4fr.95. L'accès pour un mois vous coûtera seulement 9fr.95! Ne ratez pas l'occasion, grâce à ces offres d'abonnement, de vous informer et de vous distraire en ligne sur www.journaldujura.ch.